



## Culture de service - optimisation du dépôt (FOVEF1)

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <b>Code du module</b>                   | FOVEF1                                |
| <b>Unité capitalisable</b>              | Manipulation des marchandises (MANIP) |
| <b>Méthodes d'évaluations<br/>fixés</b> | 0                                     |
| <b>Métier / Profession</b>              | Conseiller en vente - francophone     |
| <b>Diplôme / Certificat</b>             | Diplôme d'aptitude professionnelle    |
| <b>Méthodes d'évaluation</b>            | Evaluation continue des compétences   |

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

**L'apprenti est capable d'accuser la réception des marchandises livrées, de vérifier leur intégrité et leur conformité, de constater d'éventuelles irrégularités, de les documenter et de transmettre un rapport au service compétent/à la personne compétente.**

Sélective

#### Indicateurs

L'apprenti vérifie l'adresse du destinataire ainsi que l'adéquation des bons de commande et de livraison avec la marchandise livrée.

Il détecte et désigne les irrégularités éventuelles.

Il rédige une documentation au sujet des irrégularités.

#### Socles

L'adresse du destinataire est correcte. L'apprenti a correctement et soigneusement vérifié l'adéquation entre les marchandises commandées et livrées.

Il a correctement détecté et désigné l'ensemble des irrégularités.

Il a dressé et exposé une liste complète des irrégularités.

2

**L'apprenti est capable d'entreposer correctement la marchandise livrée en respectant les consignes internes en vigueur.**

Sélective

#### Indicateurs

L'apprenti effectue des calculs en vue du stockage des marchandises.

Il détermine la place requise pour le stockage.

Il entrepose les marchandises conformément au règlement interne.

Il identifie les marchandises susceptibles d'un stockage spécifique, il observe et il décrit les mesures de stockage particulières.

Il identifie les marchandises et respecte la chaîne du froid.

#### Socles

L'apprenti a entreposé les marchandises correctement et conformément aux consignes internes.

Il a correctement expliqué et appliqué les mesures pour le stockage de marchandises particulières.

Il a correctement identifié les marchandises et scrupuleusement respecté la chaîne du froid.

3

**L'apprenti est capable d'enregistrer méthodiquement les données des marchandises livrées dans les programmes/les fichiers informatiques internes correspondants ou d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**

Sélective

#### Indicateurs

L'apprenti planifie soigneusement l'enregistrement des données.  
Il identifie et utilise les programmes/les fichiers internes correspondants.  
Il utilise le système informatique interne (en appliquant le vocabulaire professionnel) ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises.  
Il vérifie les données enregistrées et, le cas échéant, il effectue des corrections.

#### Socles

L'apprenti a correctement utilisé les programmes/les fichiers internes correspondants.  
Il a utilisé un vocabulaire professionnel correct.  
Il a organisé les opérations.  
Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur.

4

**L'apprenti est capable de participer aux commandes de marchandises et d'effectuer une commande conformément aux consignes internes.**

Sélective

#### Indicateurs

L'apprenti comprend les procédures internes de commande de marchandises et il sait les expliquer à son supérieur/au formateur.  
Il identifie les consignes internes pour effectuer une commande.  
Il respecte les consignes internes.  
Il respecte les principaux critères de commande (fréquentation de clients, saisons, météo, etc.)

#### Socles

L'apprenti a suivi les instructions internes en matière de commandes de marchandises d'une manière ciblée et correcte.  
Il a effectué la procédure de commande d'une manière compétente et irréprochable.  
Les principaux critères de commande ont été pris en compte.

5

**Der Auszubildende ist unter Anleitung in der Lage, ein Berichtsheft zu führen und darin die vorgegebenen Themen schriftlich festzuhalten**

**Sélective**

#### Indicateurs

Der Auszubildende nimmt die Vorgaben und Anleitungen des Tutors und des „Conseiller à l'apprentissage“ zur Führung eines Berichtsheftes auf und kann sie umsetzen und wiedergeben.

Der Auszubildende hält die in einem bestimmten Ausbildungsabschnitt behandelten Themen stichpunktartig im Berichtsheft fest.

Er bespricht sie mit dem Tutor und nimmt ggf. Korrekturen vor.

#### Socles

Die Anleitungen des Tutors und des „Conseiller à l'apprentissage“ werden aufgenommen und bei der Führung des Berichtshefts umgesetzt.

Die Berichte geben in groben Zügen die behandelten Themen des betreffenden Ausbildungsabschnitts wieder.

Der Auszubildende verfasst mindestens fünf Berichte pro Semester.

**Nombre de compétences sélectives à évaluer:**

0 / 5

**Nombre de compétences obligatoires à évaluer:**

0